

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Compte rendu de la session extraordinaire du 8 mars 2017**

**Présents :** M. Guillaume PAQUIER, Mmes Claudette GRIVIAUD, Nathalie TALPIN M. Albert THEVENET, Mmes Nathalie PAGNIER, Véronique BAILLY, Véronique VACHER, MM. Lionel GONNEAUD, Guillaume GUYARD, Mme Séverine COMPARET, MM. Mathieu AUXOUX, Dominique NEANT, Eric BOUDOT.

**Absent représenté :** M. Serge POTIER, pouvoir à Mme Nathalie TALPIN

**Absent excusé :** M. Jean-Pierre GOUDIER

**Secrétaire de séance :** M. Guillaume GUYARD

M. PAQUIER ouvre la séance, et M. Albert THEVENET donne lecture du compte rendu de la session du 20 janvier 2017 qui est adopté à l'unanimité

Le Maire demande l'autorisation d'ajouter deux points supplémentaires à l'ordre du jour :

- Approbation des comptes de gestion du receveur
- Mise en place d'une commission en charge du développement éolien sur le territoire communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents accepte la demande.

Le Maire informe le Conseil Municipal sur un certain nombre de sujets.

- concernant le personnel, un dossier de promotion interne a été déposé pour Jean François GONIN auprès du Centre de Gestion. Le contrat de Nicolas MOREAU a été prorogé pour une durée de 6 mois. La Commission en charge du personnel n'a trouvé aucune activité pour 2016 qui rentre dans le cadre du compte pénibilité.
- aucun retour du Tribunal Administratif pour le dossier de Mme LAGARDE.
- les dossiers de demande de subventions concernant les travaux de mise en accessibilité de la salle ont été déposés. Deux sont réputés complets.
- suite aux travaux de la commission communication, relations associations, animation, une demande a été déposée auprès du SYDESL pour la mise en place de prises supplémentaires sur les poteaux d'éclairage public dans le but de pouvoir mettre davantage de décorations de fin d'année.

#### **COMPTE ADMINISTRATIFS 2016**

##### **- Commune**

Il laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 381 129,94 € et un excédent d'investissement de 8 524,58 € soit un excédent global de 389 654,52 € sans les restes à réaliser.

##### **- Assainissement**

Il laisse apparaître un excédent d'exploitation de 4 856,72 € et un excédent d'investissement de 101 443,13 €, soit un excédent global de 106 299,85 €.

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité sans la participation de M. NEANT qui a du quitter l'assemblée.

#### **COMPTE DE GESTION COMMUNE ET ASSAINISSEMENT 2016**

Le Conseil Municipal approuve les comptes de gestion 2016 établis par le receveur municipal qui présentent des résultats identiques aux comptes administratifs du maire.

## **AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil Municipal entend les propositions du Maire :

- **Commune** : affecter la somme de 78 225,42 € au compte 1068 de la section d'investissement et le solde, soit 302 904,52 € à la section de fonctionnement de l'exercice 2017.
- **Assainissement** : reporter les excédents aux sections correspondantes.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité, M. AUXOUX ayant rejoint l'assemblée.

## **RESILIATION BAIL 11 BIS IMPASSE DU CHAMP DE FOIRE**

Après avoir pris connaissance du courrier de Madame Véronique DAVIOT, le Conseil Municipal accepte la résiliation de son bail pour le logement situé 11 bis, Impasse du Champ de Foire à la date du 15 mai 2017.

## **CENTRE DE GESTION - CONVENTION CADRE "MISSIONS FACULTATIVES"**

Le Conseil Municipal prend connaissance de la convention cadre qui fixe les missions facultatives proposées par le Centre de Gestion pour la durée du mandat restant à courir. Il autorise le Maire à la signer en conservant les précédentes missions facultatives auxquelles la collectivité adhérerait précédemment.

## **CREATION COMMISSION EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT EOLIEN**

Le Maire rappelle que 5 conseillers sur 15 sont concernés directement ou indirectement par le projet et qu'il est donc difficile de travailler avec les commissions existantes. Il propose en accord avec la Société GLOBAL WIND POWER de créer une commission spécifique ouverte à des personnes extérieures au Conseil Municipal. Le but de celle-ci serait d'émettre un avis relatif aux différentes demandes avant que le Conseil ne se prononce. Cette commission pourrait être composée de 4 conseillers et de 4 membres de la CCID (non concernés par le projet) en respectant l'ordre du tableau. Le Conseil émet un avis favorable à l'unanimité et désigne Mmes Nathalie PAGNIER, Claudette GRIVIAUD, MM. Albert THEVINET, Guillaume GUYARD.

## **DEVELOPPEMENT PARC EOLIEN : CONSTITUTION DE SERVITUDES**

Vu la décision prise précédemment et pour laisser le temps à la commission d'étudier le sujet, le Conseil Municipal ajourne sa décision.

## **PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**

Le Maire rappelle que les intérêts d'un PLUI avaient été présentés par M. COUETUHAN, agent de la CCEASL au Conseil Municipal. Il précise que cette compétence sera transférée automatiquement à la nouvelle Communauté de Communes à compter du 27 mars 2017 et qu'il convient d'émettre un avis sur ce transfert. Après avoir pris connaissance de différents courriers, des incertitudes quant au financement de ce projet, le Conseil Municipal vote à bulletin secret et se prononce à l'unanimité contre la prise de cette compétence par la CCEASL.

## **QUESTIONS DIVERSES**

Le Conseil Municipal prend connaissance

- \* de la campagne de sensibilisation de la Croix Rouge et de ses remerciements pour la subvention.
- \* du courrier de la Direction Départementale de la Protection des Populations sur la présence du frelon asiatique. Si vous suspectez sa présence, vous pouvez joindre le Groupement de Défense Sanitaire Apicole au 06 84 82 05 69.
- \* du fait que, à compter du 22 mars, les cartes d'identité ne pourront plus être délivrées à la mairie. Pour les obtenir il faudra se rendre à Bourbon Lancy ou Gueugnon.

Extrait conforme à l'original,  
Le Maire,

